

Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson

Extraits des *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*, ministre des affaires étrangères sous Louis XV (1744 à 1747).

[...]Il se forme un grand orage contre le Dictionnaire encyclopédique; et cet orage vient des jésuites, y ayant eu cet hiver grande querelle entre les auteurs du livre et les journalistes de Trévoux. Les jésuites sont Italiens, et machinent de loin leur vengeance. Que fait-on contre les auteurs de cette grande et utile entreprise? On les accuse d'impiété. De là cette accusation contre la thèse en Sorbonne de l'un d'entre eux, l'abbé de Prades, où il n'y avait pas de quoi fouetter un chat. Il est certain que cette thèse fut soutenue d'abondants applaudissements. Mais la jalouse des autres licenciés fit trouver des sujets de critique au bout de quatre ou cinq jours. Les licenciés envieux ayant été le dénoncer aux jésuites, ceux-ci qui méditaient déjà une persécution contre ce livre ennemi, semèrent à l'instant dans Paris une grande clamour contre la thèse et son auteur. On les crut sans examen. Il est certain que ces matières théologiques sont si délicates et si embrouillées, qu'à moins de copier les Saints Pères, de verbo ad verbum, il est facile d'exagérer les sujets de scandale aux yeux des ignorants et des gens du monde. Saint-Lactance a dit la même chose que l'abbé de Prades sur le principal article relevé. Or, les jésuites ont beaucoup de crédit dans la nouvelle Sorbonne, que l'on nomme carcassienne. Aussi travaillent-ils avec avantage pour flétrir le licencié encyclopédiste. Je vois, par une réponse d'un ministre, que l'on en veut aujourd'hui à tous ces auteurs encyclopédiques, qu'on les chicanera tous, qu'on fera passer cette petite académie pour un repaire d'incrédules. Or, les bons jansénistes donnent dans ce nouveau panneau des jésuites avec toute la sottise possible. Ils sont les premiers à crier à l'incrédulité du siècle, au matérialisme de certains savants. Ils oublient le tolérantisme, la patience, la douceur chrétienne. Ils jugent témérairement et impitoyablement par zèle, comme les jésuites par affectation politique et inquisitoriale. Ils ne voient pas, les bonnes gens! à quel point ils servent les jésuites dans cette animosité, et travaillent aux vengeances et au triomphe de leurs ennemis.

29 décembre.

— L'abbé de Prades a été condamné pour sa fameuse thèse de Sorbonne. Il est obligé à se rétracter. On lui fait perdre sa licence actuelle, sauf à lui à en

recommencer une nouvelle. On dit que l'archevêque de Paris l'a interdit de son ministère sacerdotal jusqu'à sa rétractation. Le parlement jugera conformément au jugement dogmatique. On parle aussi d'exil de la part de l'autorité royale. Voilà un homme perdu. En quel lieu se pourra-t-il réfugier?

10 janvier 1752.

— L'Encyclopédie continue à éprouver l'ininitié jésuitique. Un des principaux rédacteurs m'a dit qu'on leur donnait les censeurs les plus rigides, qu'il fallait leur déférer en toutes choses, et ne plus parler de Dieu, ni de tout ce qui a rapport à la divinité. Cependant la Sorbonne est embarrassée pour condamner l'abbé de Prades. On l'accuse d'affectation, d'avoir affecté de ne farcir sa thèse que de propositions hasardées et propres à scandaliser, d'un fond de matérialisme, d'irrigion, qui répond à la mode des philosophes du siècle, à ce goût philosophique d'aujourd'hui, de religion naturelle. Malheur à qui en parlera désormais! Le parlement y veut sévir et parle de faire fustiger un des premiers coupables. Mon ami d'Alembert est des premiers soupçonnés. Le Dictionnaire encyclopédique est menacé d'attaque et de prohibition. C'est un repaire, dit-on, de cette secte impie. Voilà un orage affreux qui menace les meilleurs écrivains du siècle, et va de nouveau les soumettre aux jésuites..../

21 janvier 1752.

— Le roi, extrêmement irrité contre le parlement, vient de déclarer qu'à qui que ce soit l'on n'accorderait plus de dispense d'âge, et l'on ne serait reçu à aucune magistrature supérieure avant l'âge de 25 ans, de quoi il sera fait une loi d'État. L'on a déjà appliqué cette loi au fils d'un conseiller, qui a été refusé et a pris le parti de voyager. De cette affaire, les charges de conseillers vont diminuer de 20 mille livres. C'est justice de rétablir cette règle dans sa rigueur. Les dispenses, anciennement considérées comme de grandes grâces, étaient devenues de droit commun à tout le monde, et l'exception était devenue la règle. Mais malheureusement cela se fait par passion. Le roi a conçu une haine épouvantable du parlement, et n'en voit aucun membre sans frémir. Le cardinal lui a dit que tout ce corps était janséniste, et qui dit janséniste, pense Sa Majesté, dit ennemi de Dieu- et du roi. D'ailleurs, on sait qu'aux dernières assemblées des chambres, c'est la jeunesse qui a fait le plus de tapage et a le plus insisté sur les avis de vigueur et de hardiesse. De là aussi une aigreur qui se reproduit en toutes choses, de sorte que, dès qu'il y a quelque prise à la critique dans les démarches du gouvernement, le parlement les reprend d'abord, et avec grande vivacité. — Le roi va retirer son règlement sur l'impôt des cartes, et y substituer une déclaration qui adoucira les

visites et les peines contre la fraude (il y avait peine des galères contre la distribution de fausses cartes) : reculades auxquelles on accoutume trop l'autorité royale, et que le parlement oblige à faire trop souvent, par l'imprudence des ministres.../

7 mai 1752.

— Madame de Pompadour et quelques ministres font solliciter d'Alembert et Diderot de se redonner au travail de l'Encyclopédie, en observant une réserve nécessaire en tout ce qui touche la religion et l'autorité. J'en ai conféré avec d'Alembert, et il m'a démontré l'impossibilité qu'il y a pour les savants d'écrire sur quoi que ce soit, s'ils ne peuvent écrire librement. La philosophie conduit à de grands progrès en métaphysique et en religion, et en législation ou gouvernement. Les Anglais, et ceux qui écrivent aujourd'hui dans les États du roi de Prusse, font imprimer tout ce qu'ils veulent. Les découvertes en tous genres éclairent le monde, en parvenant aux François qui sont vifs et pénétrants de leur naturel, et qui vont peut-être plus loin que les autres, quoique avec moins de moyens de communication. Il en résulte que nos savants philosophes de premier ordre voudraient écrire en pleine liberté, ou point, de peur de donner dans les lieux communs ou les capucinades. C'est par là que l'on m'a démontré impossible aujourd'hui ce qui se passait ci-devant. De plus, il est arrivé que le gouvernement, effrayé par les dévots, est devenu plus censeur, plus inquisiteur, plus minutieux sur les matières philosophiques. On ne tolérerait même plus aujourd'hui les ouvrages philosophiques de l'abbé de Condillac, permis il y a quelques années. Je me suis rendu à ces raisons.../

Mars 1753

_ Languedoc. On continue d'envoyer aux galères tous les calvinistes qui s'enfuient, et dans un des derniers conseils le roi a dit qu'il fallait pendre tous les ministres qu'on prendrait. Le maréchal de Richelieu et le garde des sceaux penchaient pour le tolérantisme; mais ils ont scandalisé les évêques rigoristes et consciencieux. Ceux-ci veulent des abjurations formelles avant de mourir, ou de baptiser les suspects d'hérésie. Il y a des assemblées nocturnes, et le maréchal m Richelieu demande des troupes. Ah ! que l'on est loin du but sur cela! Le roi ne devrait jamais consulter le clergé sur une pareille conduite; il devrait ordonner tout ce qui est de manutention et de correction. Toute exécution des canons appartient à l'Empire.

4 Octobre 1752.

— Les huguenots se remuent dans les Cévennes, tourmentés par M. de Saint-Priest, nouvel intendant du Languedoc, et qui n'imité M. de Basville que pour le mal. Mon fils, marchant de nuit dans les Cévennes, a été arrêté par une troupe de huguenots séditieux armés, à la tête desquels étaient un ministre condamné à mort et plusieurs autres proscrits. Ils ne voulaient que lui remettre un placet au roi.

M. de Saint-Florentin et l'intendant ont concerté, à l'instigation de quelques évêques du Languedoc, d'inquiéter les huguenots sur leurs mariages, ce qui a produit plusieurs émigrations dont il est tant parlé dans les gazettes, et les arméniens se sont renouvelés plus que jamais.

Avril 1753.

— Jean Jacques Rousseau, de Genève, auteur agréable, mais se piquant de philosophie, a dit que les gens de lettres doivent faire trois vœux : Pauvreté, liberté, vérité. Cela a indisposé le gouvernement contre lui. Il a témoigné ses sentiments dans quelques préfaces; sur cela, on a parlé de lui dans les cabinets, et le roi a dit qu'il ferait bien de le faire renfermer à Bicêtre; S.A. S. le comte de Clermont a encore ajouté que ce serait bien fait de l'y faire étriller. L'on craint ces sortes de philosophes libres. Mon ami d'Alembert est dans ce cas, et menacé de répréhension par nos inquisiteurs d'État. Les jésuites sont les plus grands instigateurs de ce système..

Septembre 1753.

— On envoie vers les Cévennes trente bataillons et trois régiments de dragons, outre les troupes qui y sont déjà. C'est M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, qui les demande pour exterminer le reste des Huguenots. Qu'il est triste de répandre le sang des sujets ! Voilà les conseils des prêtres et leur ambition violente. On sait qu'en Languedoc l'épiscopat est plus maître du temporel qu'ailleurs.

Décembre 1753.

— Les protestants se remuent de tous côtés, et s'assemblent en grand nombre. Je sais que ceux de Saintonge s'assemblent actuellement. Ceux des Cévennes et du Bas-Languedoc sont tranquilles; ils savent cependant qu'on leur déclare la guerre, et que voilà quarante bataillons de plus qu'à l'ordinaire pour les détruire, et ils ne disent mot. L'intendant du Languedoc, nommé Saint-Priest, est l'âme damnée de la marquise et de M. de Machault; cependant il est assez mal avec le maréchal de

Richelieu. Il fomente tout ce qui peut troubler le Languedoc, et contribuer à sa fortune. Le maréchal de Richelieu, destiné à commander un an dans la même province, n'a pas les mêmes raisons pour son compte. Voilà comme sont gouvernées nos meilleures provinces! Il paraît vraisemblable que les Anglais fomentent ces troubles, et répandent l'argent pour troubler le royaume. Nous en avons bien usé de même chez eux.

Février 1754.

— On dit qu'il y a eu deux curés tués par les huguenots : ceux-ci ont pris les armes et sont au nombre de cinquante mille. Le maréchal de Richelieu a placardé l'ordre de dissoudre toute assemblée de huguenots, ne fût-elle que de quatre personnes. On dit que, quand il est parti, le roi lui a donné l'ordre de pousser les huguenots à outrance, et de détruire cette engeance.

Le maréchal de Richelieu a ordonné que tous mariages faits au désert eussent à se faire réhabiliter devant les prêtres catholiques; mais il va aller à Bordeaux et de là à sa terre de Richelieu, sans s'occuper autrement des huguenots.

Beaucoup de religieux quittent la France; il en est parti cinq mille de Nîmes et des environs.

On remarque qu'on n'a jamais autant parlé de nation et d'État qu'aujourd'hui. Ces deux noms ne se prononçaient jamais sous Louis XIV, on n'en avait seulement pas l'idée. On n'a jamais été si instruit qu'aujourd'hui sur les droits de la nation et de la liberté. Moi-même, qui ai toujours médité et puisé des matériaux dans l'étude sur ces matières, j'avais ma conviction et ma conscience tout autrement tournées qu'aujourd'hui : cela vient du parlement et des Anglais. Remarquez, d'autre part, qu'à mesure que la liberté raisonne la tyrannie se raffine.../

16 décembre 1754.

— En Lyonnais, le bruit est grand que nos troupes ont été battues par les contrebandiers que l'on nomme les Mandrins, du nom de leur chef. On dit qu'il y a eu cinquante trois dragons du régiment de Beaufremont sur le carreau, et un officier pris par les révoltés, et qu'ils ont fait passer six à sept cents mulets chargés de marchandises, qui se sont répandues dans le Dauphiné. Cette troupe d'habiles contrebandiers est aujourd'hui en Savoie. L'officier qu'ils ont pris servira d'otage aux prisonniers qu'on pourra leur faire, et l'on n'osera pas les punir du dernier supplice de peur des représailles contre les gens du roi.

Le malheur est que tout le peuple est pour ces révoltés, puisqu'ils font la guerre aux fermiers généraux, que l'on répute trop riches, et pour donner les marchandises à meilleur marché. Avec cela, les officiers qui marchent à cette

guerre y vont à contre-cœur, et ne parlent que des désagréments qu'ils y éprouvent.

— Beaune. Une bande de contrebandiers est entrée dans cette ville. Les maire et échevins voulaient fermer les portes ; mais la milice bourgeoise ne put leur résister. Il y eut quelques gardes bourgeois tués. Deux cents contrebandiers sont entrés avec leurs marchandises; ils ont été chez les magistrats, qu'ils ont réprimandés et menacés; de là chez le receveur des fermes, et ont exigé une contribution de vingt mille livres. Ils ont peu débité de leurs marchandises. On dit que dans une rencontre quinze dragons du régiment de Harcourt ont été tués par les Mandrins.

Le pays d'Auxois est parcouru par ces bandes et toute la Bourgogne y est exposée.

Janvier 1755.

— En Auvergne. Nos troupes sont très-mal informées de la marche des Mandrins. Tout le pays est pour eux et contre les royalistes, parce qu'ils disent faire la guerre aux riches fermiers-généraux, et non au roi. On leur donne même de faux avis dont il faut se défier, et les bourgeois craignent la vengeance des contrebandiers, qui se montrent cruels quand ils sont offensés. Nos troupes sont fatiguées des mouvements continuels qu'on leur fait faire, surtout par le grand froid qu'il fait.

12 janvier 1755.

— J'arrive de la cour; j'y ai vu les gens intéressés à la guerre assurer que les Anglais vont pousser les puissances terriennes de nos ennemis à nous attaquer en Flandre, et qu'il faut y faire de la dépense dans la crainte de ce danger. Mais je pense que nous n'aurons point la guerre tant que nous ne ferons point de mal à nos voisins. Bravons-les et ménageons nos forces; employons-les à la marine. N'offensions pas nos voisins par la fausse crainte d'en être offensés.

J'ai vu, en passant à Sèvres, la magnifique folie d'une nouvelle manufacture de porcelaine française, façon de Saxe. C'est un bâtiment immense, presque aussi grand que l'hôtel des Invalides. Il n'est bâti qu'en moellons, et déjà commence à tomber avant d'être achevé. La marquise de Pompadour y est intéressée, et y a intéressé le roi. Cependant on vend les pièces à un prix exorbitant. La porcelaine de Saxe est meilleure et à meilleur marché; celle de la Chine et du Japon est à meilleur compte encore. On donne la nôtre à vendre à des marchands avec profit de 12 pour 100. Personne n'en achète. On y dépense beaucoup. Ainsi tout est-il conduit pour excéder les fonds de l'entreprise.

Mai 1755.

— Mandrin a été pris dans un château de Savoie, à quatre lieues de la frontière. Il est vrai que ce château appartenait à un François. Il a été pillé. Il y a eu violation de territoire. Les habitants ont défendu ce château, et quinze savoyards ont été tués à cette bataille. Il y a protestation du sénat de Chambéry, et Sa Majesté Sarde demande que les assaillants soient condamnés aux galères.

Mandrin a été jugé promptement et roué à Valence. Il n'avait jamais servi, et était fils d'un marchand de chevaux du Dauphiné. Ce brave Mandrin est mort avec la mollesse d'une femme; il a pleuré et demandé pardon. »

Juillet 1755.

— Il y a eu commencement d'hostilités en Amérique, deux de nos vaisseaux pris par les Anglais; le troisième s'est échappé à la faveur du brouillard et de la nuit. Triste commencement d'une guerre qui va s'étendre et devenir générale! Je connais le roi comme rempli d'honneur. Il va se fâcher de ce rôle d'humiliation que lui fait jouer le ministère, par ses vues trop courtes et ses démarches contradictoires. En cela Sa Majesté sera appuyée par ce qu'on appelle les cabinets, qui ne demandent que la guerre, pour avancer injustement dans les honneurs de la guerre.

— Les nouvelles sont fort tristes. Le roi a été affecté à son grand couvert, et les ministres montraient le même air de consternation. C'est le 8 juin, sur les bancs de Terre-Neuve, que notre flotte a été attaquée par deux escadres anglaises; deux vaisseaux ont été pris, l'Alcide de 64 canons, et le Lys de 50. Quatre sont arrivés en rade de Louisbourg. On ne sait ce qu'est devenu le reste.

A l'instant de cette nouvelle portée à Londres, les Anglais ont déclaré la guerre par acclamation, et les lords régents en ont fait autant, le roi étant en voyage à Hanovre, de quoi sans doute ils avoient des ordres conditionnels. Le duc de Mirepoix revint sur-le-champ, et nous avons envoyé à Bussy un ordre pour quitter Hanovre.

On a aussi déclaré à Compiègne, où est la cour, qu'il y avait ordre à nos colonels de lever quatre compagnies par chaque bataillon. Les bataillons, qui étaient de treize compagnies, vont être mis à dix-sept de 40 hommes chacune. Ainsi de 530 hommes, ils seront portés à 690. C'est environ un quart en sus d'accroissement. On demande d'abord où l'on prendra ces hommes de bone voglie. Cela se prendra forcément sur les milices; et voilà ce qui fait tant craindre à nos habitants le métier de milicien.

On était fort embarrassé à Compiègne. Voilà ces arrogants, ambitieux et usurpateurs Anglais qui, semblables aux Algériens, déclarent la guerre et attaquent sans droits sur des prétentions usurpatrices. Notre guerre est juste, la

leur semblable à celle d'Alger ou du loup à l'agneau. Dans le temps où nous négocions pour les limites, où nous nous relâchons de nos avantages à Coromandel, où nous cherchons à pacifier toutes choses, on nous attaque dix contre un.

Quel dessein plus tyrannique et plus usurpateur que celui de détruire notre marine en entier, pour de là passer aux colonies espagnoles! A cela gare que notre mauvais conseil d'Etat n'aille donner des subsides, pour avoir sa revanche sur terre! Les cabinets et les mauvais conseils le conseilleront de reste. Espagne, Hollande même, ont intérêt à nous défendre contre ces usurpateurs immortels, contre ces tyrans du monde.

On dit que le roi va sommer l'Autriche et la Hollande de se déclarer pour ou contre nous, n'admettant pas de neutralité dans une guerre aussi juste. Certes, cette démarche est fort téméraire. Elle peut entraîner une guerre générale, et même cela pourrait aller jusqu'à la révolution. Il semble que l'esprit de Louvois revive en mon frère, ou même que, plus persusatif encore, il triomphe et domine. Mais cette semonce, si elle a lieu, pourrait-elle arrêter la guerre, et ramener l'Angleterre à plus de douceur dans les conférences pour les limites des colonies?

La flotte de Macnamara est entrée dans le Tage et devant Lisbonne; ainsi elle est à l'abri pour le moment. Les Anglais nous accusent du combat du 8 juin, disant que nous avons refusé le salut d'usage, que d'ailleurs nous avions depuis longtemps commencé les hostilités par terre sur l'Ohio; mais ce sont les Anglais qui ont les premiers tiré à boulets. Ils disent avoir trouvé et pris notre trésor sur le vaisseau de M. Hocquart, et le font monter à 50 mille livres sterling, ou 1 million 200 mille livres de notre monnaie.

Ils nous ont délogés du fort de la Couronne au Canada.

10 décembre 1755.

— Pays d'Aunis. Depuis quelque temps on élevait en ce pays deux temples d'huguenots. Leur architecture était simple, ce n'étaient que des granges blanchies. Ils en étaient à six ou sept pieds d'élévation. On doit croire que cela ne se faisait pas sans une permission secrète; mais il y a eu plainte du clergé, et alors des ordres affectés ont été donnés de détruire ces commencements d'édifices. M. Baillon, intendant de la Rochelle, à la tête de quelques troupes, a marché pour cette démolition, comme on faisait au tems de Louis XIV. Notre ministre des finances, surtout, cherche à favoriser la tolérance. Il sent combien les finances et le commerce ont besoin des protestants; ce sont eux qui le font aujourd'hui dans nos provinces méridionales. Mais le clergé jette les hauts cris pour soutenir l'horrible édit de 1685, et pour la persécution. Le roi écoute, entend et se laisse

aller à tous vents. »